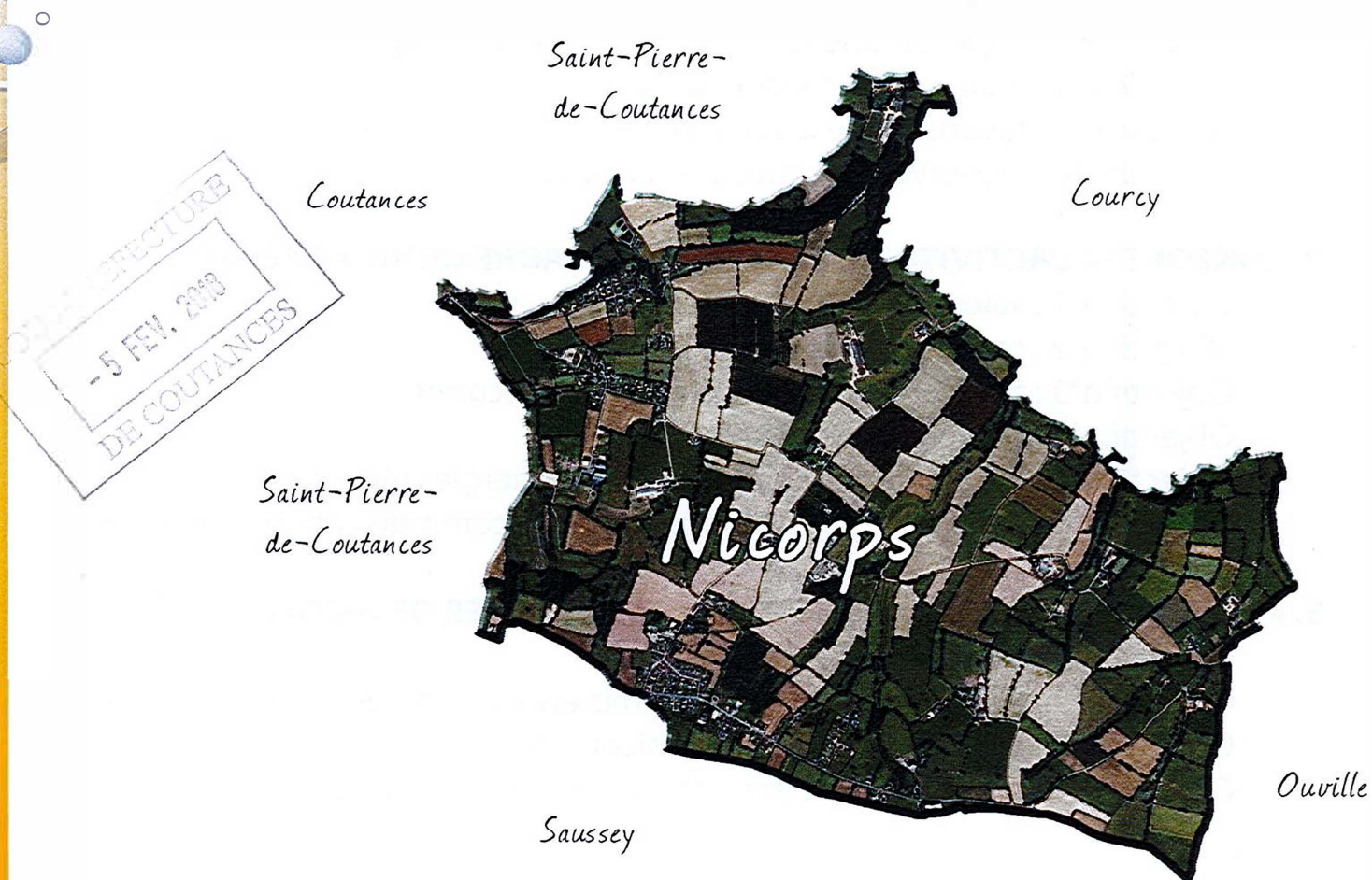


ÉLABORATION DU PLU DE NICORPS





ORIENTATIONS DU PADD

1. MAÎTRISER L'URBANISATION

- Objectif n°1 : apporter une réponse aux besoins en logements
- Objectif n°2 : maîtriser l'extension urbaine
- Objectif n°3 : favoriser une diversification du parc de logements
- Objectif n°4 : préserver l'identité des hameaux

2. CONFORTER L'ACTIVITÉ ET MAINTENIR UN CADRE DE VIE AGRÉABLE

- Objectif n°1 : valoriser l'activité agricole
- Objectif n°2 : conforter le commerce
- Objectif n°3 : améliorer les déplacements sur la commune
- Objectif n°4 : prévenir le risque d'inondation
- Objectif n°5 : faciliter le développement des énergies renouvelables
- Objectif n°6 : permettre le développement des communications numériques

3. PRÉSERVER LE PATRIMOINE NATUREL ET PAYSAGER DE NICORPS

- Objectif n°1 : préserver le bocage
- Objectif n°2 : protéger les milieux naturels en assurant leur continuité
- Objectif n°3 : conserver les paysages nicorpais
- Objectif n°4 : protéger et mettre en valeur le patrimoine bâti communal

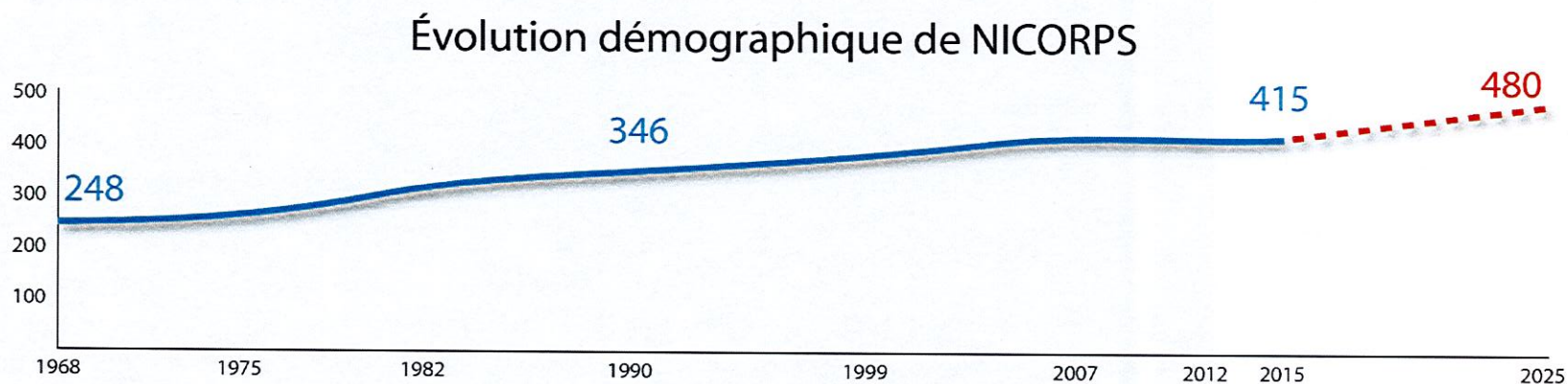
RAPPEL DES PRÉVISIONS

Prévisions démographiques :

Croissance démographique de 1,5 % par an, soit l'accueil de 65 habitants d'ici 2027 > 480 habitants.

+ fort desserrement des ménages.

= 60 logements pour les 10 prochaines années.



RÉPARTITION DES LOGEMENTS

✓ Dents creuses : 5 logements



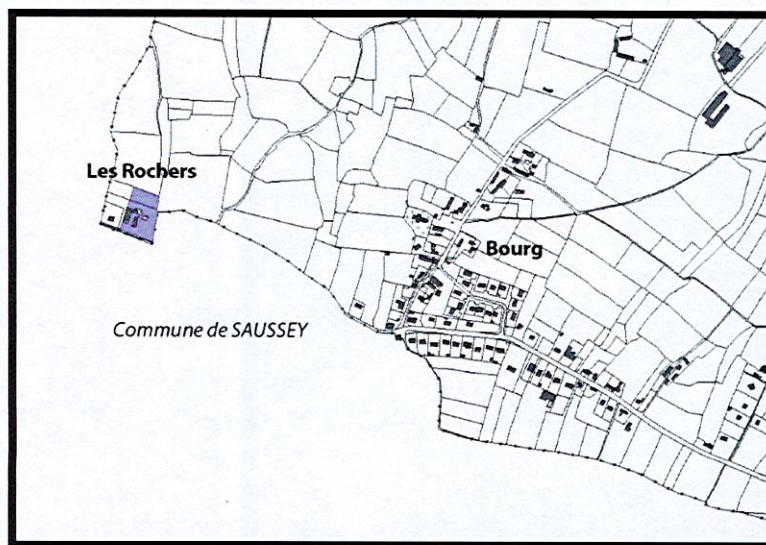
RÉPARTITION DES LOGEMENTS

- ✓ Secteurs d'extension : 55 logements



LE STECAL À VOCATION ÉCONOMIQUE

Un STECAL à vocation économique a été défini sur la commune de NICORPS, pour une superficie totale d'environ 0,6 ha, afin de conforter les entreprises « Arnaud Composite » et « Affûtage du Cotentin » en leur permettant d'évoluer.



LE ZONAGE

1 ZONE URBAINE > 10 HA

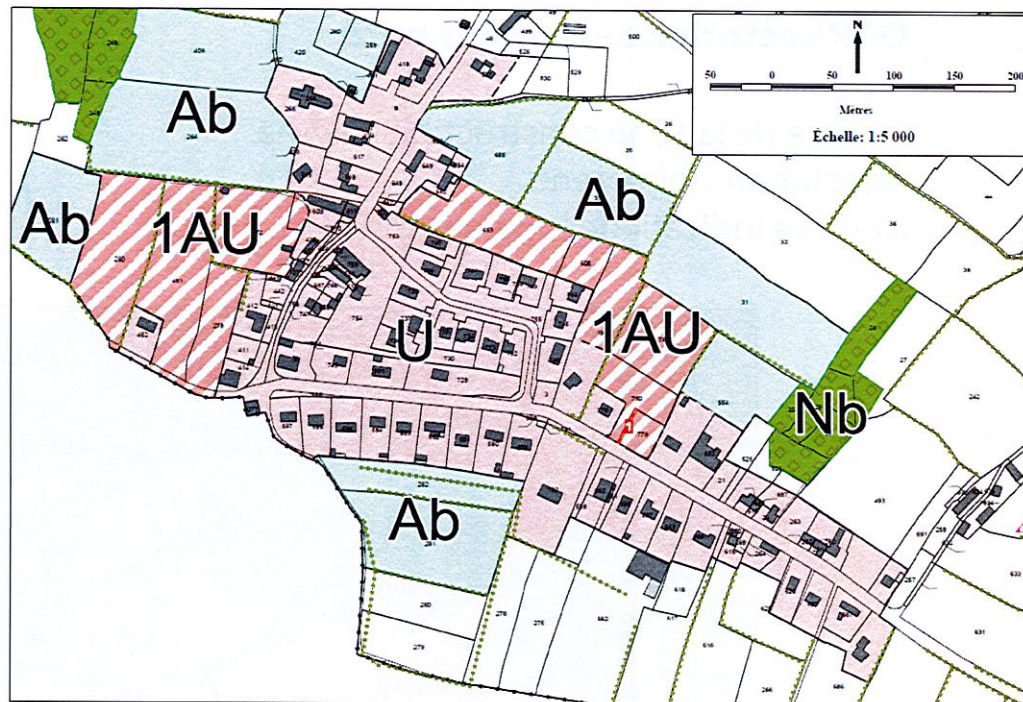
1 ZONE À URBANISER > 4 HA

3 ZONES AGRICOLES (425 HA)

A (Espace agricole)
Ab (Espace agricole strict)
Ai (STECAL économique)

2 ZONES NATURELLES (124 HA)

Na (Espace naturel)
Nb (Espace naturel strict)



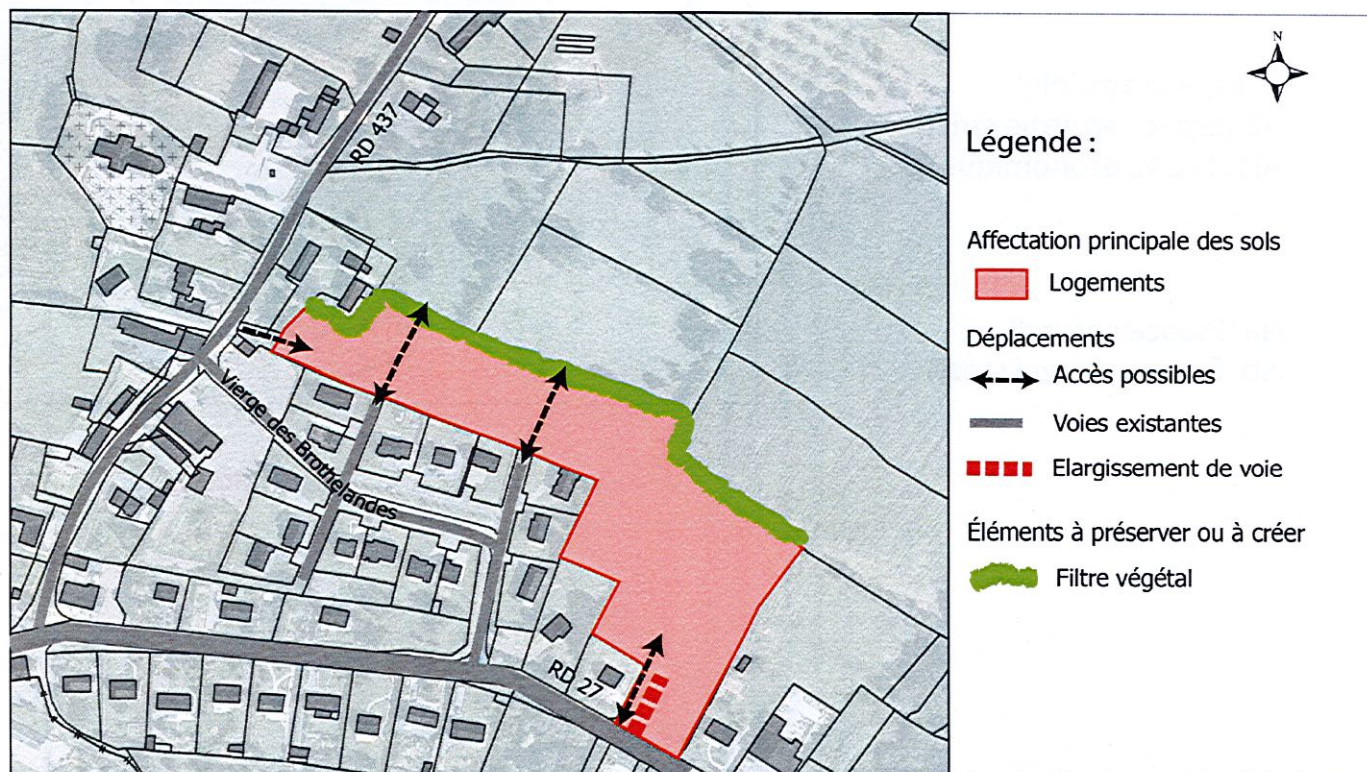
LES ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION

OAP sectorielle – Secteur nord

Surface de la zone constructible : 1,7 ha

Affectation : logements

Nombre indicatif de logements : 25



LES ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION

OAP sectorielle – Secteur ouest

Surface de la zone constructible : 2,2 ha

Affectation : logements

Nombre indicatif de logements : 33

